

Abbé Ernest APPÈRE

Vicaire à Landunvez

NOTICE

sur Notre-Dame de Kersaint

Présentation par l'abbé L. KERBIRIOU,

Docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie Française



IMPRIMERIE LE GRAND, 32, RUE EMILE ZOLA — BREST

— 1936 —

15798

Abbé Ernest APPÉRÉ
Vicaire à Landunvez

NOTICE
sur Notre-Dame de Kersaint

Présentation par l'abbé L. KERBIRIOU,
Docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie Française



Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2016



IMPRIMATUR,
Quimper, le 25 juin 1936.
P. Joncour,
vic. gén.

PRÉSENTATION

L'élégante plaquette que M. l'abbé Appéré a consacrée à Notre-Dame de Kersaint intéressera les pieux fidèles qui y trouveront un fondement historique à leur dévotion, les nombreux touristes qui visitent ce coin charmant de nos côtes bretonnes si riches en souvenirs et en monuments, enfin tous les amateurs d'histoire locale qui savent combien l'histoire générale gagne en précision avec la publication de pareilles études. C'est à l'aide de monographies de ce genre, brèves mais substantielles, que nous apprenons à mieux connaître notre passé au civil et au religieux. Les lieux s'animent avec l'évocation des personnages qui les ont habités. Nous saisissons même, au passage, la répercussion d'événements importants de notre vie nationale dans les siècles passés.

L'auteur a su tirer un excellent parti de documents épars dans des sources imprimées et dans divers fonds d'archives manuscrites. Il en a dégagé une synthèse très vivante qui est, au surplus, une contribution fort utile à l'histoire de notre petite Patrie. Je souhaite qu'il trouve des imitateurs parmi les confrères qui ont à leur disposition, dans les paroisses, des matériaux intéressants et qui en trouveront d'autres, souvent copieux et inédits, dans les riches archives de l'Evêché de Quimper, méthodiquement classées par le regretté chancelier-archiviste, le très consciencieux et érudit chanoine Peyron.

L. KERBIRIOU

Notre-Dame de Kersaint

« Perdues aux replis de la lande épineuse ou dans quelque campagne solitaire, où un hameau s'est groupé autour d'elles, juchées sur le faite des collines ou des montagnes, où elles planent sur de vastes et lointains horizons, semées sur les grèves de la mer, en bordure des flots écumeux, les Chapelles sont, avec les Croix Ornées et les Calvaires, une des plus charmantes parures de la Bretagne.

Si dense fut jadis leur pieuse floraison, qu'à la veille de la Révolution, la vieille Armorique pouvait se glorifier de posséder, sur son territoire, plus de mille chapelles à Marie » (1).

N.-D. de Kersaint est une unité dans cette floraison magnifique.

A demi cachée dans un bosquet de verdure, sur un monticule, face à la mer immense, se trouve la Chapelle de N.-D. de Kersaint en la paroisse de Landunvez.

Là s'élevait, plus anciennement, un autre sanctuaire fondé en l'honneur de deux saints que les Bretons invoquent toujours avec foi et con-

(1) Paul Gruyer, *Les Chapelles Bretonnes*.

fiance : Saint Tanguy et sa douce sœur, Sainte Haude.

Légende de Saint Tanguy et de Sainte Haude

« Galon, Seigneur de Trémazan au sixième siècle, avait épousé la fille d'Honorius, prince de Brest, dont il eut deux enfants, Gurguy et Haude. La princesse étant morte, Galon épousa une fille de la Grande-Bretagne, de la secte de Pélagé, qui se montra une vraie marâtre pour Gurguy et Haude. Le premier put se réfugier à la Cour du roi, à Paris, d'où il ne revint que lorsqu'il apprit les mauvais traitements que subissait sa sœur Haude ; celle-ci venait d'être chassée de la maison paternelle pour vivre à la campagne.

De retour chez lui, il s'étonna de n'y pas trouver sa sœur ; mais sa belle-mère lui dit qu'elle avait été obligée de l'éloigner, à cause de ses débordements.

Gurguy, indigné contre sa sœur, alla à sa recherche, pour lui faire de justes représentations. Il la rencontre en train de laver, près d'une fontaine ; mais Haude, qui ne le reconnut pas, prit la fuite, ce que celui-ci, prenant comme un aveu de toutes les calomnies prononcées contre elle, courut après et lui trancha la tête d'un coup d'épée...

Il ne tarde pas à apprendre qu'Haude est une sainte fille, supportant avec une patience admirable les outrages de sa marâtre.

Il retourne au château, où il met son père au courant de ce qu'il a fait et de ce qu'il a appris.

En même temps, Haude, tenant sa tête entre ses mains, se présenta, et remettant sa tête sur le col, reprocha sa perfidie à sa marâtre, qui tomba à terre, foudroyée d'un éclat de tonnerre.

La Sainte recommanda à son frère Gurguy de faire pénitence et, ayant reçu les sacrements, mourut pieusement elle-même, « le 18 Novembre 545, et fut inhumée dans l'église paroissiale de Landunvez », nous dit Albert

le Grand, qui nous parle ensuite de la conversion de Gurguy ; celui-ci alla trouver Saint Paul de Léon, qui, l'ayant aperçu, la tête entourée de flammes, lui changea le nom de Gurguy en celui de Tan-guy. C'est Tanguy qui fonda le monastère de Saint-Mathieu « fin de terre », et celui de Gerber, qui primitivement, a bien pu être Ker Per ou Saint-Pierre-Quilbignon, pour devenir, par la suite, le monastère des Cisterciens au Relecq, en Plounéour-Ménez.

Sainte Haude est représentée ordinairement tenant sa tête coupée entre les mains » (1).

Dans le *Propre du Léon*, publié par ordre de l'évêque Henri de Laval de Boisdauphin, réédité en 1705 par l'évêque Louis de la Bourdonnaye, on trouve au 27 novembre la fête de Saint Tanguy, se célébrant à la cathédrale sous le rite double solennel ; le 28 du même mois, fête semi-double de Sainte Haude, vierge ; ces offices ont été en usage jusqu'à la Révolution.

La famille du Chastel

A 500 mètres environ de N.-D. de Kersaint, on peut admirer des pierres plus antiques encore que celles de la chapelle.

Ces pierres, couvertes de lierre et patinées par le temps, faisaient partie du vieux château qui abritait l'illustre famille du Chastel.

Les origines de cette demeure féodale remontent au temps de Saint Louis, puisque le château de Trémazan fut construit en 1248.

(1) Chan, Peyron et Abgrall, *Notice sur Landunvez*.

C'est l'année où le bon roi Saint Louis s'embarqua à Aigues-Mortes pour la septième croisade avec ses trois frères et presque toute la noblesse de France, qui comptait dans ses rangs un grand nombre de gentilshommes bretons.

Le fondateur de ce château s'appelait Bernard du Chastel qui, par sa femme, Constance de Léon, était allié à l'une des familles princières de Bretagne.

On faisait des constructions solides en ce temps-là. Vous pouvez en juger par l'épaisseur



Le Château de Trémazan. Les ruines imposantes

des murailles : c'est qu'il fallait se défendre contre les incursions des Anglais. Des traces de ces travaux de défense subsistent encore dans les vestiges du pont-levis et dans la tour du guetteur.

Au dire de M. de Kerdanet, sur les vieux remparts de Trémazan, croissent des œillets rouges en quantité et ces fleurs trouveraient dans les fissures des vieilles murailles le privilège d'un éternel printemps, tandis que le voilier, qui y croît également, moins heureux que l'œillet, se cacherait en hiver, mais reparaitrait en été pour rappeler par sa couleur de pourpre, le sang de la vierge sainte Haude, dont les dernières gouttes durent couler précisément en ce lieu.

Le membre le plus connu de cette famille est « Tanneguy », qui a laissé un nom fameux dans l'histoire de France.

« Quelle belle figure que ce Tanguy du Chastel, né à Trémazan en 1370 !

Quel autre, en effet, dans nos annales, pourrait dire comme lui : « J'ai sauvé deux fois la couronne et j'ai sauvé deux fois la tiare » ?

En 1409, Ladislas dispute à Louis XI le royaume de Naples ; il envahit les États pontificaux, il occupe Rome d'où il chasse le Pape. Le roi de Naples appelle à son secours Tanguy du Chastel. Celui-ci a vite fait de mettre en déroute Ladislas, qui s'enferme dans Rome. Tanguy fait le siège de la ville et, le 3 décembre, après avoir emporté d'assaut le fort Saint-Ange, il écrit équivalement au Pape Alexandre V : « Très Saint Père, les voleurs sont partis ; rentrez chez vous quand vous voudrez ».

En 1448, le schisme d'Occident désole l'Eglise : au pape légitime Nicolas V, s'oppose

l'antipape Amédée de Savoie sous le nom de Félix V.

Tanguy du Chastel est député avec Jacques Cœur pour rendre, au nom de Charles VII, obédience au pape légitime. Quel meilleur hommage à faire au Pape, se dit le Breton, que de supprimer l'antipape !

En route donc, il s'arrête devant Ripaille où réside Félix V : il fait le siège de la place et obtient la renonciation de l'antipape.

Tanguy du Chastel venait de terminer le schisme d'Occident : il ne venait pas que de sauver la tiare, il donnait à l'Eglise ce qui fait sa force, l'unité.

Sauveur de la tiare, Tanguy du Chastel a joué avec Jeanne d'Arc un rôle providentiel dans la délivrance du pays.

Il avait été nommé, par Charles VI, prévôt et gouverneur de Paris. Or, voici que dans la nuit du 29 mai 1418, un traître ose ouvrir aux Bourguignons les portes de la capitale ; ceux-ci veulent s'emparer du Dauphin pour affermir les droits du roi d'Angleterre, dont ils sont les alliés. Il est minuit ; Tanguy entend le tumulte ; à demi-habillé, il court à l'appartement du Dauphin, réveille le jeune prince, lui expose en peu de mots la grandeur du danger et, l'enveloppant dans sa couverture, il le prend entre ses bras, le porte à la Bastille où il le confie à Pierre de Rieux. Le lendemain, les deux bretons mettaient le Dauphin en lieu sûr à Melun.

Tanguy du Chastel venait de sauver le Dauphin, vers qui Dieu allait envoyer Jeanne d'Arc.

Il y a mieux encore : dans la nuit du 21 au 22 octobre 1422, meurt le malheureux Charles VI. Sa veuve, Isabeau de Bavière, a fait signer au roi dément un testament déshéritant le Dauphin en faveur de sa fille Catherine, qui a épousé le roi d'Angleterre. C'en est fait, la France ne doit plus être qu'une province anglaise.

Le Dauphin était en ce moment en Auvergne ; Tanguy, à l'annonce de la mort du roi, demande au Dauphin de se vêtir d'écarlate, et, rassemblant ses Bretons, il dresse devant le prince la bannière de France aux trois fleurs de lys et fait crier à tous : « Vive le roi Charles VII ».

Tanguy du Chastel venait de sauver l'indépendance nationale.

Charles VII n'est encore que le roi de Bourges ; le Breton veut faire de lui le roi de France et pour cela veut rallier à sa cause et la Bourgogne et la Bretagne. Mais il est Armagnac (c'est-à-dire du parti français contre les Bourguignons vendus aux Anglais). On l'accuse même du meurtre de Jean sans Peur au pont de Montereau. C'est une calomnie lancée par le Bourguignon Séguinat ; de ce meurtre, le gentilhomme breton s'est toujours défendu, et Voltaire lui-même a proclamé son innocence.

C'est alors que, dans un geste magnifique de désintéressement, Tanguy du Chastel se dépouille de toutes ses charges, de tous ses honneurs,

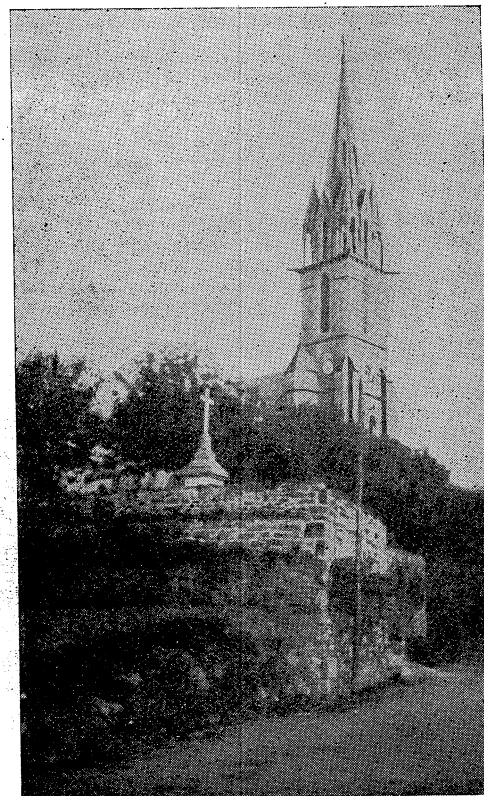
quitte volontairement la Cour, malgré les supplications du roi, afin d'ôter tout prétexte à la soumission des Bourguignons. Toutefois, avant de partir, il demande et obtient du roi qu'il offre à Arthur de Richemont; frère du duc de Bretagne, l'épée de connétable et qu'il donne à lui-même le petit gouvernement de Beaucaire... » (1)

Un autre « chef de nom » de la même maison construisit la Chapelle qui se trouvait en ces lieux.

Voici, en effet, ce que nous raconte un moine-chroniqueur, Cyrille Le Pennec, Frère Carme du couvent de Léon qui, dans les premières années du règne de Louis XIV, s'est plu à dénombrer la liste des deux cents églises et chapelles dédiées à la Reine du Ciel, au pays de Léon, « dans le petit Léonais », comme il l'appelle :

« En la paroisse de Landunvez, auprès du chastel de Trémazan, vous rencontrerez, dans le bourg de Kersaint, la belle église collégiale dédiée en l'honneur de la Très Sacrée Mère de Dieu. Elle est servie par les chanoines-chapelains, fondée et rentée par les anciens seigneurs du Chastel. Ce lieu est l'une des plus belles marques de la rare piété de ceux de cette maison ».

(1) Extrait du panégyrique prononcé par le chanoine Saluden, le 12 mai 1929, en la Cathédrale de Quimper.



Eglise de Landunvez

La-collégiale de N.-D. de Kersaint

Le pieux chroniqueur nous apprend que l'édifice qui s'élevait ici était une collégiale.

Qu'appelait-on une collégiale ? C'était une église qui possédait un chapitre, c'est-à-dire une réunion de chanoines, dans un lieu où il n'y avait pas de siège épiscopal.

Jadis on comptait trois collégiales dans le Léon : celle de Lesneven, fondée comme la nôtre par un du Chastel ; elle était dédiée à Sainte Anne ; celle de Notre-Dame du Folgoat, fondée en 1422 par le duc de Bretagne, Jean V : les chanoines qui la composaient étaient chargés de réciter l'office divin et de s'occuper des pèlerinages ; la troisième, celle de Kersaint, dédiée à Notre-Dame, était un peu plus jeune, puisque son acte de fondation porte la date du 10 mars 1518.

Il s'agit là de la date de l'acte de fondation, car la chapelle existait depuis près d'un siècle, grâce aux libéralités de Messire Jean du Chastel, de la même famille, évêque de Carcassonne.

Donc, en 1518, au début du règne de François 1^{er}, le seigneur Tanguy du Chastel « étant au lit, — dit l'acte dont nous livrons la teneur, — mal disposé de sa personne, sain toutefois d'entendement », fit son testament par lequel il établit une fondation pour l'entretien de « six chapelains qui, dorénavant, procureront et feront l'office de la dite église ».

Peu après, le seigneur du Chastel mourut. Ce fut sa veuve, Marie du Juch, qui fit approuver la fondation, le 28 mai 1523, par Hamon Barbier, grand vicaire, agissant au nom de l'Evêque de Léon.

Voilà donc les six chapelains-chanoines « Hervé Le Garo, recteur de Landunvez ; Jehan Nicolas, prieur de Saint-Jacques ; Guillaume Kercornou ; Guillaume Jaffrez ; Nicolas Le Moyne ; Pierre Robillart », installés ici avec l'agrément de l'autorité ecclésiastique.

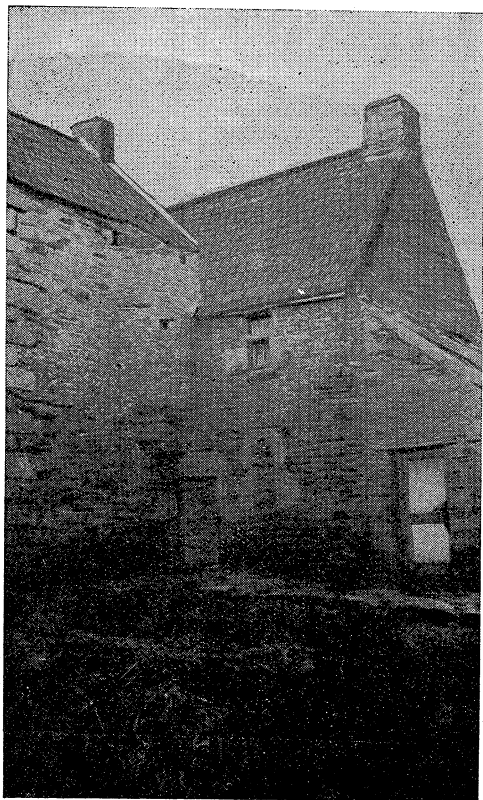
Nous savons par la chronique en quoi consistaient leurs fonctions : « Chaque jour, ils récitaient matines et les heures canoniales. En outre, une grand'messe était chantée, une « messe à note », comme on disait en ce temps-là. Elle se célébrait à 10 heures en hiver, à 9 heures en été. Et tous les jours aussi, on chantait les vêpres à note, à 4 heures de l'après-midi, de Pâques à la Toussaint, et à 3 heures, de la Toussaint à Pâques, « fors en Carême », où Vêpres se chantaient avant midi.

Et détail plus piquant, que le témoin du vieux temps n'eut garde d'omettre, tous les chapelains devaient porter surplis au chœur sous peine d'être « mulctés », c'est-à-dire punis d'amende.

Quel était le costume des chanoines de Kersaint ?

Il semble que leur costume, comme celui des chanoines du Mur, était blanc (1). En effet,

(1) Abbé Stéphan, *Notice sur N.D. du Mur*.



**Une ancienne maison des Chanoines de la Collégiale
de N.-D. de Kersaint**

les maisons habitées par les chanoines de Kersaint et qui, la plupart, subsistent toujours, converties en fermes, sont encore appelées « tiez ar Veleien gwenn », les maisons des prêtres blancs.

Un beau jour, — ceci se passait en 1691, — un événement vint troubler la quiétude des chapelains de Kersaint.

Il fut question de les enlever à cette douce solitude pour les transférer à Notre-Dame de Recouvrance, chapelle qui appartenait également aux du Chastel.

Les Archives départementales contiennent plusieurs pièces relatives à la procédure engagée à ce sujet, entre « le sieur Gilart de l'Archantel comme procureur de dame duchesse de Portsmouth et d'Aubigny, propriétaire de la seigneurie du Chastel, et en cette qualité patronne et fondatrice de la collégiale de Kersaint, paroisse de Landunvez, d'une part, et MM. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, et Barzic de Kerambellec, marguillier de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire de la chapelle de Saint-Sauveur à Recouvrance ».

Le sieur de L'Archantel demandait la translation de la collégiale de Kersaint à N.-D. de Recouvrance, sous prétexte que « le clergé de Quilbignon (qui desservait alors la chapelle de Recouvrance),, était composé de cinq prêtres, dont deux caducs », et qu'il fallait plusieurs prêtres valides pour satisfaire à la piété des habitants de Recouvrance, qui avaient une grande dévotion pour leur chapelle et auraient voulu entendre y chanter les heures canoniales, comme on le faisait à Kersaint à l'instar des cathédrales. Et ces mêmes fidèles de Recouvrance désiraient six messes par jour dans leur chapelle et toutes les fonctions paroissiales.

Enfin, parut une décision de l'officialité de Léon, maintenant les chapelains à Kersaint, où ils resteront, toujours au nombre de six, jusqu'à la Révolution.

Notre-Dame du Vrai Secours

La chapelle était placée sous le vocable de Notre-Dame du Vrai Secours, « Itron Varia a Wir Zikour ».

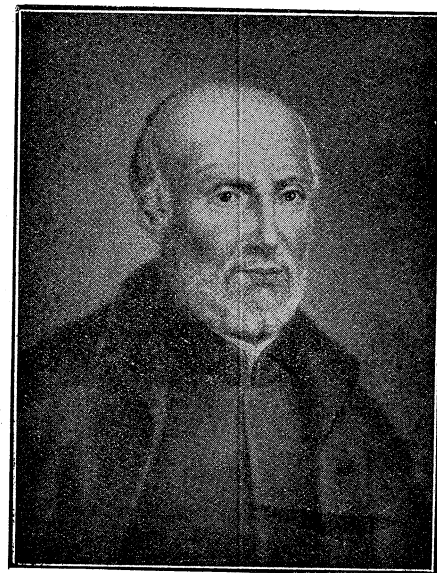
Il y avait naguère, il y a encore une « Mater Dolorosa », qui nous rappelle les statues de la Vierge de Pitié, les « Pieta », qui abondaient autrefois en ces régions.

Nos pères avaient une grande dévotion aux Pieta.

Notre-Dame de la Pitié, c'est la Vierge endolorie, portant sur ses genoux le corps ensanglanté de son Fils après la descente de croix. On la représente encore avec les sept glaives qui lui transpercent le cœur.

Le grand missionnaire du pays breton au dix septième siècle, le P. Maunoir, qui prêcha en ce quartier pendant ses courses apostoliques, a composé un recueil de cantiques, les « *Canticou spirituel* », où nous trouvons, à côté du cantique des cinq plaies du Sauveur, le cantique des sept glaives, « ar seiz Kleze » de la sainte Vierge, représentant les sept douleurs de Marie ; celles qu'elle éprouva quand Siméon lui prédit la mort de son Fils, quand elle dut fuir en Egypte après

le massacre des Innocents, quand Jésus fut perdu au Temple, quand elle vit Jésus chargé de sa croix, quand elle le vit mourir sur sa croix, quand elle assista à la descente de son corps et à sa mise au tombeau.



Le P. Maunoir

La chapelle de Notre-Dame de Kersaint servait de succursale à la paroisse de Landunvez. On y célébrait des mariages et des enterrements.

Tout autour de la chapelle s'était formée une agglomération de bourgeois, notaires, médecins, armuriers et surtout les « honorables marchands » qui faisaient commerce avec les ports de la côte.

Argenton, à côté, armait au long cours, avait des relations avec l'Angleterre, la Hollande,

l'Espagne d'où s'exportaient vins, épices, lins et autres marchandises.

Sous Louis XIV, le petit port de Kersaint avait ses marins caboteurs et aussi ses matelots enrôlés pour la guerre sur mer. C'est ce que nous apprend Messire Guillaume Rannou, qui était alors recteur de Landunvez. M. l'abbé Guéguen, recteur du Folgoat, qui fut vicaire auxiliaire à Landunvez pendant la Grande Guerre, a fait revivre en des pages savoureuses (1), cette figure originale de pasteur breton.

Les marins de commerce, avant de s'embarquer pour des régions lointaines, et les recrues de la marine de guerre, avant de s'en aller se battre contre les Anglais, ont prié en ces lieux, de même que les parents et amis qui assistaient sur les dunes, au départ des grands vaisseaux à trois ponts, des hautes frégates du port de Brest.

Pendant la Révolution

Au début de la Révolution, Landunvez avait pour pasteur M. Roullain, originaire de St-Pol-de-Léon, licencié en Sorbonne, ancien vicaire de St-Sulpice à Paris. Il suivit de près en exil son évêque, Mgr de La Marche qui, de Londres, envoyait des instructions à ses prêtres pour les maintenir dans la voie du devoir.

(1) Cf. *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Quimper*, 1933 et années précédentes.



J.-F. de La Marche dernier évêque de Léon, de 1772 à 1791

Le 2 juillet 1791, un arrêté de l'administration départementale ordonnait la fermeture de la Collégiale.

La Municipalité l'exécuta à regret : « Nous ne pouvions pas, écrit-elle, nous dispenser de fermer la cy-devant collégiale de Kersaint-Trémazan... »

Ce qui fut fait le 10 août 1791.

En septembre, la municipalité de Landunvez se vit forcée d'ouvrir cette église, parce que la population voulait fuir le prêtre intrus (Louis-Marie Thomas) et avoir à Kersaint des offices célébrés par les prêtres fidèles.

M. Thomas eut beaucoup à souffrir ; il se plaint amèrement, dans une lettre écrite le 22 juin 1793 à la municipalité, de la haine que lui témoignent les habitants. La voici :

« Citoyens maire et officiers municipaux,

Je viens vous dénoncer qu'au mépris des différents arrêtés du département du Finistère et du district de Brest, l'église de Kersaint est tous les jours ouverte, qu'un grand concours de peuple s'y rend, que l'on a eu la hardiesse de célébrer la messe plusieurs fois à des heures indues..., que l'on y a tenu souvent des conciliabules dirigés par des femmes, où l'on a tenu les propos les plus offensants pour la nation, où l'on a fréquemment conjuré la perte de plusieurs citoyens, *notamment la mienne.*

Je demande que, prenant en considération ces faits, vous vous conformiez sans délai aux dispositions des arrêtés tant du département que du district sus-dénommés, vous coupiez court enfin à tous ces abus que votre vigilance aurait dû prévenir et qui me sont parvenus par la

voix publique. Il n'est aucun de vous, citoyens, qui n'ait connaissance des faits contenus dans ma plainte, puisque plusieurs d'entre vous fréquentent cette église, ainsi que toutes leurs familles, au plus grand scandale des bons patriotes.

Si, sous vingt-quatre heures, vous n'avez point fait droit à ma plainte, je la reporterai devant les autorités supérieures, qui feront enfin justice de votre incivisme ».

La tourmente passa, mais la collégiale avait été supprimée, et de ses derniers chapelains, qui étaient des prêtres vieux ou infirmes, deux, « l'un nommé Bothuan, l'autre Lescalier », furent transportés et mis en prison à Landerneau, les autres quittèrent le pays.

Depuis ce temps, la vieille chapelle des seigneurs du Chastel, l'ancienne succursale de la paroisse de Landunvez, n'est plus qu'une chapelle de dévotion.

Après la Révolution

A la Révolution, la chapelle, mise en vente avec le cimetière qui l'entourait, fut rachetée par Madame Veuve Bazil pour la soustraire aux profanations.

La paix religieuse rétablie et assurée, celle-ci en fit donation, en 1810, à la fabrique de Landunvez.

L'acte de donation fut accepté par la municipalité le 1^{er} septembre 1816.

Voici le compte-rendu de la séance du Conseil municipal, présidée par Goulven Poullaouec, Maire :

« Le conseil municipal a été convoqué et réuni en vertu de l'autorisation spéciale de Monsieur le Préfet du Finistère en date du 29 juillet dernier à l'effet :

1°) d'émettre son vœu sur la donation faite par Madame Veuve Bazil du bourg de Kersaint en cette commune et par les enfants de la dite veuve, de l'église collégiale et cimetière de Kersaint-Trémazan, situés au dit bourg de Kersaint.

2°) sur l'utilité dont cette église peut être pour l'exercice du culte.

Vu la procuration du 3 octobre 1810, au rapport des sieurs Prat et Provostic, notaires, enregistrée à Saint-Renan le 15 du même mois, délivrée par brevet, et par laquelle la dite dame Vve Bazil et ses enfants donnent pouvoir au sieur Henri Alexandre Floc'h, prêtre desservant de la succursale de Landunvez de, pour eux et en leurs noms, faire agréer la dite donation en faveur de la fabrique de Landunvez ;

Vu l'extrait des délibérations de la fabrique de Landunvez des 13 décembre 1812 et 1^{er} janvier 1815, constatant l'acceptation dudit acte de donation en faveur de la fabrique, considérant que l'acte notarié du 3 octobre précité ainsi que les deux délibérations de la fabrique de cette commune sus-mentionnées et qui seront jointes à la présente, font connaître :

1°) le vœu formel des donataires de rendre à sa primitive destination l'antique collégiale de Kersaint ;

2°) les avantages qui résultent de l'ouverture de cette église, non seulement pour la généralité des habitants de Landunvez, mais encore pour une immense population des communes de Ploudalmézeau, Plourin, Lampaul-Ploudalmézeau, Porspoder, etc..., qui y sont attirés par vénération et l'esprit religieux qui anime les fidèles de ce canton ; que, d'ailleurs cette église éloignée des autres chefs-lieux est d'utilité indispensable pour administrer les sacrements aux vieillards, infirmes et malades de tous les environs, le Conseil municipal est unanimement d'avis

que l'acte de donation précité soit accepté, étant sous tous les rapports d'un avantage réel pour la commune.

Fait et délibéré en conseil municipal à Landunvez les dits jour, mois et an que devant...

En témoignage de gratitude, trois bancs furent concédés à Madame Bazil et ses descendants, qui sont aujourd'hui très nombreux.

C'est à ce titre de dévotion familiale que fut célébré à Kersaint, le 8 novembre 1825, le mariage du Sieur Silvain Marie Carof, né et domicilié à Ploudalmézeau, fils du sieur Gilbert Jean et de dame Cécile Françoise Perrine Baudier, et de Mademoiselle Marie Yvonne Sophie Marzin, née et domiciliée à Ploudalmézeau, fille de feu le sieur Joseph Hervé Marzin et de Marie Jeanne Bazil.

Le mariage fut béni par l'abbé Joseph Marzin, frère de la mariée et secrétaire de Mgr de Poulpiquet, et qui fut, depuis, supérieur du Petit Séminaire, alors à Quimper.

En 1903, le 25 février, le gracieux clocher fut abattu par la foudre, qui détruisit la toiture en grande partie ainsi que les vitres.

Les descendants de Madame Bazil se firent un pieux devoir de se mettre à la disposition du recteur, M. l'abbé Le Roux, de sainte mémoire, pour pourvoir à la restauration du vénérable sanctuaire.

Heureusement, on trouva pour diriger les travaux, un architecte doublé d'un archéologue et d'un artiste entendu, Monsieur Jourdan de la

Passardière. Ainsi, le clocher si élégant put être reconstitué tel qu'il était avant l'accident.

N.-D. de Kersaint pendant la Guerre

En 1914 éclata un autre coup de tonnerre, la Grande Guerre, au moment où les vacances venaient d'amener à Kersaint les familles qui s'y plaisent tant pendant la bonne saison.

Dès le lendemain de la mobilisation, l'anxiété patriotique et familiale y groupa les fidèles, chaque soir, afin de prier Notre-Dame de Vrai Secours.

Ce mouvement se continua et reprit aux vacances, les années suivantes, et c'est de là que s'est perpétuée la pieuse coutume, chère aux baigneurs chrétiens, d'aller faire chaque jour individuellement, la prière du soir aux pieds de Notre Dame (1).

Le dimanche 13 septembre, toutes les paroisses du doyenné de Ploudalmézeau vinrent en procession à Kersaint pour implorer de la Vierge « a Wir Zikour » la fin de la guerre et le salut des soldats.

Un magnifique reposoir, sous les grands arbres, au fond d'une avenue pavoisée et tendue aux couleurs des nations alliées, fut préparé avec

(1) Ces notes nous ont été communiquées par M. Auguste Carof, Chevalier de Saint Grégoire le Grand, Membre de la Chambre de Commerce de Brest, Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

un goût exquis par le clergé de Landunvez, aidé par les dévoués baigneurs.

La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau ; M. Caroff, recteur de Plouguin, « exposa avec maîtrise nos raisons nationales et chrétiennes d'espérer en Marie, et notre devoir de prière et de pénitence ».

A la fin de la grand'messe, on chanta le *Te Deum* pour l'élection du Pape Benoît XV, et c'est pendant le chant du *Te Deum* que Monsieur Joseph Le Fraper, revenant de Ploudalmézeau, rapporta la nouvelle officielle de la victoire de la Marne.

En conséquence, aux vêpres, M. le chanoine Grall, au nom du canton, prononça solennellement le vœu de revenir l'année suivante en pèlerinage d'action de grâces, si la victoire et la paix étaient accordées à la France.

Hélas ! il fallut attendre quatre ans...

En 1918, un nouveau pèlerinage fut décidé et fixé au dimanche 18 août, au moment où Foch tout nouvellement promu maréchal de France, commençait son offensive victorieuse.

Il se tint sous la présidence de Mgr Roull, protonotaire apostolique et curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

« Vrai pèlerinage de pénitence où l'on pria de tout cœur pour nos soldats, nos marins, et pour les chefs qui, avec l'aide de Dieu, les conduiront prochainement à la victoire »,



Un grand dévot à N. D. de Kersaint : Mgr Roull

Les paroisses du doyenné répondirent toutes avec empressement à l'appel de M. Léon Derrien, le zélé curé-doyen de Ploudalmézeau.

« M. le vicaire de Landunvez accompagné du gouverneur de la chapelle portant la croix de Kersaint, vient, selon l'usage, saluer les processions et leur souhaiter la bienvenue sur le territoire de Notre-Dame. En tête, les vaillants paroissiens de Tréouergat, sous la conduite de leurs notables. Puis, Tréglonou avec sa riche bannière de Saint Isidore et son groupe d'infatigables chanteuses ; les croix de Saint-Pabu, portées et escortées par de hardis marins au col bleu et pompon rouge, récemment débarqués de quelque lointaine croisière.

Et, tour à tour, défilent les graves et religieux laboureurs de Plouguin et de Plourin, les Armoricaïns de Lampaul-Ploudalmézeau, parmi lesquels un rescapé du *Dupetit-Thouars*.

Le gros de la troupe est fourni par la grande et chrétienne paroisse de Ploudalmézeau, qui montre avec une légitime fierté ses gracieux « Arzelliz » au drapeau maintes fois médaillé, sa nombreuse schola de jeunes filles habiles au chant grégorien, et ses amis de Morlaix, je veux dire la fanfare de Saint-Martin que dirige M. l'abbé Cloarec...

Quelques instants après, arrivent les paroisses du canton Sud.

Voici Porspoder, avec ses chanteuses aux voix fines, si artistement dressées ; les fidèles de

Lanildut, conduits par un martial vicaire et un religieux bénédictin, vétéran de la grande guerre ; les pieux paroissiens de Notre-Dame de Brélès que leur recteur, nonobstant les multiples occupations d'un ministère surchargé, a tenu à amener lui-même jusqu'aux pieds de Notre-Dame de Bon Secours.

La procession de Landunvez, conduite par le vénéré M. Le Roux, recteur de la paroisse, clôt le défilé général, et bientôt la grand'messe commence.

L'autel a été, par les soins et d'après les indications de M. le recteur de Landunvez, dressé au dehors, dans le cimetière, et adossé à la chapelle, dans un magnifique cadre de grands arbres séculaires.

Des mains adroites et expertes, les dames de la colonie de Kersaint, les maîtresses de l'école libre de Landunvez, l'ont décoré avec un goût très sûr, orné avec profusion de superbes fleurs, cueillies dans les jardins des villas ou dans les champs d'alentour : reposoir splendide pour le Corps sacré de Notre-Seigneur. ».

La grand'messe fut chantée par M. le Curé de Ploudalmézeau.

Après l'Evangile, M. l'abbé Jézéquel, recteur de Saint-Pabu, parla de la dévotion à Notre-Dame dans notre pays de France, et en particulier dans la Bretagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque contemporaine : « Ayez confiance en la Vierge, dit-il, vous surtout mères,

épouses, qui êtes inquiètes, qui pleurez peut-être de chers disparus ! Marins bretons, soldats de nos armées, soyez à jamais fidèles à votre Mère du Ciel ».

Mgr Roull prit la parole à l'issue des vêpres : «... Oui, mes frères, c'est avec un plaisir toujours nouveau pour moi que je viens aujourd'hui vous parler de la Bonne Vierge Marie. Vous l'invoquez ici sous l'aimable nom de « Notre-Dame de Bon Secours ». Adressez-lui, en toute confiance, vos prières ferventes, prières d'actions de grâces et prières de demandes. Votre Mère vous écoute ; elle vous exaucera, n'en doutez point ».

Et, en terminant ses pressantes exhortations, qui allèrent droit au cœur de tous : « Puissions-nous, tous, nous retrouver ici réunis l'an prochain, en cette vénérable chapelle de N.-D. de Kersaint, pour y chanter, cette fois, le *Te Deum* de la victoire et de la paix » (1).

Réalisant la promesse faite à la Sainte Vierge, l'année précédente, si la paix et la victoire étaient accordées à notre pays, les différentes paroisses s'étaient donné rendez-vous aux pieds de Notre-Dame de Bon Secours, le 3 août 1919.

Le pèlerinage fut encore présidé par Mgr Roull. M. André, curé-doyen de Saint-Renan, chanta la messe, assisté de M. Caroff, recteur de Plouguin et de M. Inizan, recteur de Tréouergat.

(1) *Semaine Religieuse*, 30 août 1918.

Les chorales réunies sous la direction de M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu, exécutèrent avec brio les morceaux liturgiques. Après l'Evangile, M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest, adressa la parole aux pèlerins dans cette admirable langue bretonne qu'il connaissait si bien...

« Nous sommes ici, disait-il, pour remercier Notre-Dame de Kersaint, pour prier à l'intention des vaillants qui sont tombés, et pour préparer le renouvellement du Pays dans la paix. Nous avons la victoire et la paix. Merci tout d'abord à Notre-Seigneur et à sa Sainte Mère ! Merci aussi à nos braves soldats ! Parmi eux, beaucoup sont restés, victimes du devoir, martyrs de la foi et de la patrie. Que leurs noms soient gravés dans nos églises, dans nos cimetières, sur le marbre et sur le granit, qu'ils soient gravés surtout dans nos cœurs en caractères d'or ! Mais ceux-là jouissent déjà du ciel, où l'intercession de Marie les a fait admettre, il faut l'espérer, depuis longtemps déjà. D'autres sont revenus, que ceux-ci ne se relâchent pas ! « War zav bepred evit skigna ar peoc'h hag ar feiz e pep leac'h en ho familhou, e-touez ho kenvrois, pep hini hervez e c'hal-loud ».

La foule est émue jusqu'aux larmes... A deux heures, le Saint-Sacrement est porté au reposoir, au chant du *Pange lingua*. Sur la place, la foule a déjà envahi tous les alentours. On récite le chapelet, puis on chante les vêpres avec cet enthousiasme qu'excitent nos grands tons des psaumes.

Mgr Roull adresse ensuite aux pèlerins une bien touchante allocution : « La victoire, dit-il, a été le fruit du concours de l'homme et du concours de Dieu. La part de l'homme, c'est le courage, c'est l'entrain des soldats, l'esprit de conduite et la science de leurs chefs, l'activité de ceux de l'arrière, la prière incessante des enfants, des femmes et des vieillards, les pèlerinages organisés un peu partout à Montmartre, à Lourdes, au Folgoat, à Rumengol, à Kersaint, l'héroïque et généreux sacrifice des épouses et des mères. Mais tout cela eût été inutile, si Dieu n'y avait mis la main. La victoire, nous la devons surtout à Dieu, et Dieu nous l'a accordée pour deux raisons : l'amour de la France et l'abnégation de ses prêtres. La France, il est vrai, est une grande pécheresse, mais c'est une autre Marie-Madeleine remplie d'amour pour son Dieu ; elle verse son or pour la Propagation de la Foi, le denier du culte, l'entretien des écoles chrétiennes... Le sang de ses enfants est répandu sans compter pour la diffusion de l'Evangile. La France coupable aimait Dieu, elle ne pouvait périr. Dieu aussi sentait le besoin de récompenser le clergé de France, dont l'abnégation et l'obéissance vouée au Pape ne se sont jamais démenties, malgré les épreuves multipliées auxquelles ses prêtres ont été en butte depuis la Loi de Séparation.

Satisfaction nous a été accordée ; la paix est venue. En retour, nous devons avoir un sentiment de grande reconnaissance envers ce Dieu si sensible aux remerciements. Rappelez-vous l'exemple des neuf lépreux à la mémoire ingrate et les deux aveugles reconnaissants de l'Evangile.

Nous lui témoignerons notre gratitude par un chaleureux *Te Deum*, par une vie chrétienne digne de vrais Bretons, par la fidélité à la foi, à la religion, que nous défendrons envers et contre tout. Les fruits seront la paix extérieure et aussi la paix du cœur... »

A peine Mgr Roull finit-il de parler, que le chant du *Te Deum* éclate, sort vibrant de mille poitrines, débordant de joie et de reconnaissance.

Notre-Seigneur bénit ensuite la foule, et chacun se retire content.

Les processions se reforment aussitôt pour reprendre le chemin de la maison (1).

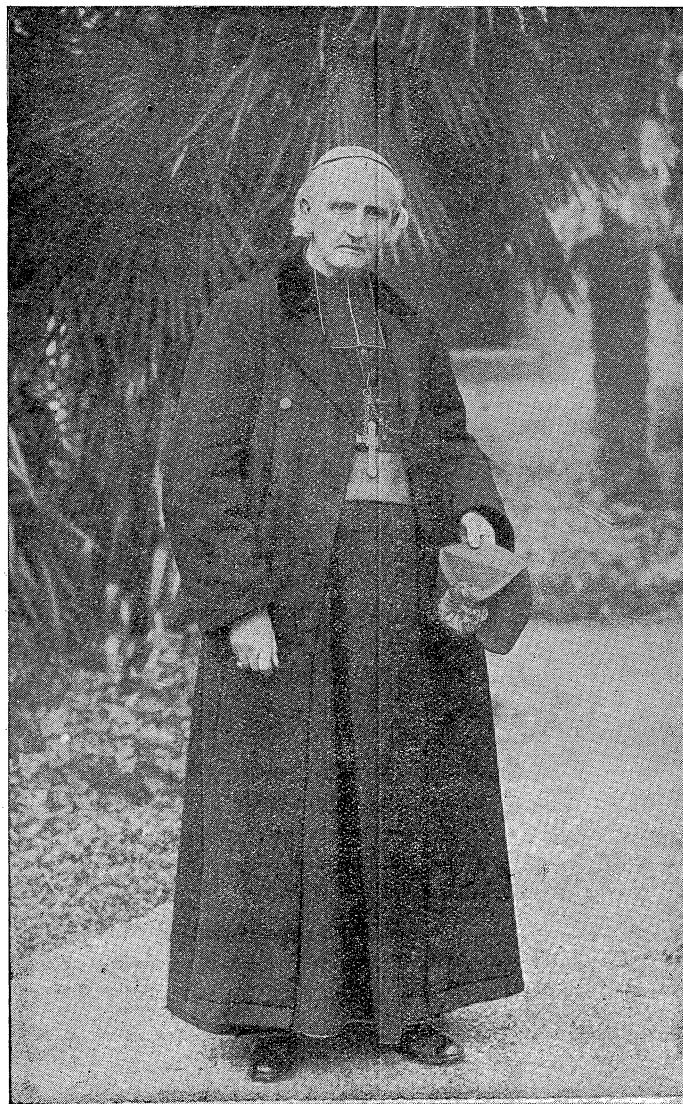
En terminant ce compte-rendu, l'auteur disait : « Souhaitons que ces manifestations de piété se répètent de temps à autre ; elles ne peuvent que contribuer efficacement à conserver la vieille foi bretonne et assurer la fidélité de tous à la promesse faite aux pieds de la Vierge ».

La Journée Eucharistique des enfants

Le jeudi 2 juillet 1925, en union avec les grandes fêtes nationales de Rennes, et conformément au désir de Mgr Duparc, les enfants du doyenné de Ploudalmézeau vinrent très nombreux faire leur pèlerinage eucharistique à Kersaint.

La grand'messe fut chantée à 10 heures à la chapelle. Le Très Saint Sacrement fut exposé et

(1) *Semaine Religieuse*, 15 août 1919.



Mgr Duparc

les enfants de chaque paroisse firent leur demi-heure d'adoration. Après les Vêpres, eut lieu une grande procession eucharistique autour du bourg de Kersaint. Puis les enfants retournèrent chez eux, contents d'avoir rempli la mission que leur avait confiée Mgr l'Evêque...

A quand le prochain grand pèlerinage ?

L'intérieur de la Chapelle

Au-dessus du maître-autel, un beau tableau représentant l'Assomption de la Sainte Vierge.

Vitraux. — Les vitraux rappellent les principaux épisodes de la vie de Saint Tanguy et de Sainte Haude (Maison Payon et Guyonnet, Paris, 1901).

1) Dans la nef, plus bas que la chaire à prêcher à laquelle on accède par la sacristie, *Tanguy décapitant sa sœur Haude*.

« Tanguy, l'air courroucé, tranche d'un coup d'épée la tête de sa sœur, à la grande douleur de deux femmes du peuple, compagnes d'Haude au lavoir, et d'un vieux bourgeois. Dans le lointain, la chapelle de Kersaint, les rochers de la grève voisine de Portsall. — En haut, dans un médaillon, un ange aux ailes déployées, tenant une palme. — Au bas d'un des panneaux, l'inscription : Tanguy, trompé par les calomnies de sa marâtre, décapite sa sœur Haude ». Au bas de l'autre panneau : « don de la famille Marzin ».

2) A droite du maître-autel, *Sainte Haude pardonne à son frère*.

« Haude, portant encore sur le cou la trace du coup d'épée de son frère, les épaules et la poitrine couvertes de taches de sang, apparaît à son frère dans la grande salle du château de Trémazan. Tanguy, auprès de son père Galon, ploie un genou en terre, tandis que la méchante marâtre est frappée par la foudre.

Dans le lointain, le donjon de Trémazan.

En haut, dans le médaillon : Notre-Dame de Bon Secours, patronne de la chapelle. Inscription : « Sainte Haude annonce à son frère Tanguy qu'elle a obtenu son pardon de la Sainte Vierge ».

3) A gauche du maître-autel, *Tanguy reçoit l'habit monastique*.

« Saint Pol Aurélien, en habits pontificaux, mitre en tête et crosse en main, entouré de six moines, dont l'un lui présente une robe de bure, s'adresse à Tanguy qui dépose à terre sa couronne de baron et son épée ; il est agenouillé devant l'évêque ».

Dans le lointain, les murs de l'abbaye de Saint-Mathieu « Fin des terres », que Tanguy devait plus tard construire et gouverner.

En haut, dans le médaillon, un ange tenant une banderole avec ces mots : « Et tu ne t'appelleras plus Gurguy, mais Tanguy ».

Inscription : « Saint Pol Aurélien remet à Saint Tanguy l'habit monastique ».

4) Dans la nef, trois autres vitraux en verre peint, dont l'un, offert par Madame la Comtesse de Kersaint, qui y a fait mettre ses armes et celles de son mari.

Statues et ex-voto. — La chapelle renferme plusieurs vieilles statues en bois.

1^o) Dans la nef, un évêque en chape et mitre, portant barbe et moustache (17^e siècle).

C'est la vieille statue de Saint Gonvel, patron de la paroisse, qui se trouvait dans l'ancienne chapelle paroissiale démolie en 1875.

2^o) Mater Dolorosa, à figure naïve, très expressive, et qui n'a plus qu'un moignon de main droite ; la gauche a complètement disparu, consumée par les ans.

3^o) Peut-être Saint Yves, l'avocat des pauvres. Il a les mains levées, sans doute pour repousser la bourse que lui offre un riche client ! Il porte une aube avec large galon d'or au bas, cordon à la ceinture, et chape ; les cheveux sont longs, frisés, retombant sur les épaules.

4^o) Dans l'angle du chœur des chanoines, une très ancienne statue de Sainte Anne, fort vermoulue, ayant à ses pieds, sur un escabeau, la Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus, qui semble manger dans une écuelle.

A droite de l'autel des chanoines, sous un baldaquin à triple étage, statue de Notre-Dame

de Bon Secours « Itron Varia a Wir Zikour », patronne de la chapelle.

La Vierge porte un riche manteau bleu ciel, parsemé d'étoiles d'or. Elle ressemble beaucoup



Intérieur de la Chapelle de N.-D. de Bon Secours

à la belle et gracieuse Vierge des Portes (Châteauneuf-du-Faou).

De la main droite, elle tient un Enfant-Jésus, auquel elle présente une sorte de pomme de pin.

A droite et à gauche de Notre Dame, de nombreux ex-voto en marbre, appendus au mur, redisent la puissance miséricordieuse de Marie et le merci ému de ses protégés.

Parmi les ex-voto, on remarquera surtout deux bateaux, reconnaissance de naufragés sauvés. Dans le *Mois de Marie* de Mgr de Ségur (1), vous trouverez le récit d'un de ces naufrages : En septembre 1859, un navire jaugeant environ 250 à 300 tonnes, fut jeté par une violente tempête près des récifs de Kersaint-Portsall. Les pêcheurs, les douaniers et toutes les personnes qui se trouvaient sur la falaise disaient : « Ce navire est perdu ; il ne peut pas ne pas sombrer !!! »

Le capitaine et ses matelots n'ignorent pas le danger qu'ils courent. Le capitaine dit à ses matelots : « Mes amis, courage et confiance ! Ne voyez-vous pas devant vous le sanctuaire de Notre-Dame de Kersaint ? Promettons-lui d'aller demain la voir, si elle nous tire d'ici ». A peine ont-ils fait la promesse sollicitée, qu'une vague immense projette leur navire au-delà des récifs. ils étaient sauvés...

Le lendemain matin, l'équipage entier, la tête et les pieds nus, vint remercier la Bonne Vierge de Kersaint d'avoir accompli un miracle en leur faveur.

Signalons au passage un autre fait miraculeux attribué à Notre-Dame de Kersaint : ... Dans

(1) Mis en breton sous le titre de *Miz Mari an Eskob dall*.

la nuit du 28 au 29 septembre 1892, vers une heure du matin, le feu, très probablement mis par malveillance, se déclarait dans une meule de paille située près des maisons du bourg de Lampaul-Ploudalmézeau.

Une grange, une étable couvertes en chaume et proches de la meule prennent feu.

Toutes les maisons sont couvertes en chaume et le vent porte les étincelles sur les toitures ; il n'y a pas de pompe, l'eau manque ; tout va brûler.

Au son du tocsin, le recteur et tous les habitants du bourg sont accourus.

En présence de l'immense danger, le recteur, cédant à une inspiration subite, propose à la foule de faire un vœu à Notre-Dame de Kersaint.

Tout le monde se jette à genoux en face du brasier. Le recteur, à haute voix, au nom de ses paroissiens, s'engage, si le feu s'arrête dans sa marche, à aller en procession à Notre-Dame de Kersaint et à dire une messe d'action de grâces.

Cette scène, relate la *Croix* de Paris, était sublime ; les fidèles bretons se sont à peine relevés, que la toiture de l'étable s'effondre, coupant toute communication entre le foyer de l'incendie et les maisons.

Le bourg de Lampaul-Ploudalmézeau était sauvé.

« Il tardait à ceux qui avaient été si merveilleusement préservés de payer leur dette de re-

connaissance envers leur protectrice. Pensant que les actions de grâces seraient plus agréables à la Sainte Vierge, si elles s'exprimaient par un certain nombre de communions, M. le Recteur convoqua ses paroissiens pour le mercredi 5.

Toute l'après-midi, trois prêtres entendirent les confessions, et, le lendemain, dans la chapelle de N.-D. de Kersaint, 378 pèlerins, en majorité des hommes, s'approchaient de la Sainte Table. La procession s'est faite, au retour comme à l'aller, avec le plus grand recueillement, le chant des litanies et des cantiques alternant avec la récitation du Rosaire.

Toute la paroisse, on peut le dire, y assistait. Personne ne se plaignait de la fatigue : cependant, le chemin ordinaire étant détrempe par les pluies récentes, on a dû suivre la grande route qui est beaucoup plus longue, près de deux lieues.

M. le Recteur de Landunvez avait tenu à venir faire les honneurs de sa chapelle aux pèlerins de Lampaul, et il leur adressa quelques paroles émues dont ils garderont certainement un précieux souvenir... » (1).

Depuis cette époque, on raconte que bien des fois, les agriculteurs de Lampaul, au temps de la sécheresse, sont venus en procession demander la pluie à leur céleste bienfaitrice et qu'ils s'en retournaient exaucés.

(1) *Sem. Rel.*, de Quimper, 14 octobre 1892.

Au-dessous de la statue de N.-D. de Bon Secours, dans une petite niche, on voit une statuette en plâtre, qui représente peut-être Sainte Haude en tenue de travail : les manches retroussées, elle étreint entre ses mains un linge mouillé et s'apprête, semble-t-il, à fuir : peut-être vient-elle de s'entendre appeler par le jeune homme, son frère Tanguy, qu'elle n'a pas reconnu.

Foyers. — La chapelle possède deux foyers situés l'un au bas, l'autre vers le chevet.

« On s'est demandé souvent quelle était la raison de ces foyers que l'on voit dans plusieurs de nos églises. Comme ils se trouvent généralement au bas des églises, on a pensé que c'était pour chauffer l'eau devant servir au baptême des enfants, ou, comme par exemple à Penmarc'h, en prévision d'un siège à soutenir dans l'édifice le plus solide et le plus vaste de la paroisse ; tout cela semble assez difficile à justifier. Ne serait-ce pas, tout simplement, pour réchauffer les pèlerins arrivant de nuit, dans ces chapelles de dévotion ou ces églises, la veille du Pardon, et y passant une bonne partie de la nuit comme on le fait encore dans certains pèlerinages ?

Ce serait, ce me semble, une explication naturelle de ces foyers » (1).

Le pavé actuel de la chapelle est fait en grande partie des pierres tombales prises dans l'ancien cimetière de Kersaint.

(1) Chan. Peyron et Abgrall, *Notice sur Landunvez*.

Deux tables de marbre, appendues au mur de la nef, rappellent les principaux événements de l'histoire de la chapelle depuis la Révolution.

Cloches. — Une pierre de la tour, à la base du clocher porte une date : 1702. Mais la flèche, comme nous l'avons dit, a été refaite en 1903.

Le clocher renferme deux cloches dont la plus petite porte cette inscription : « Sophie-Hervé. — Parrain, Hervé Lenvec, maire ; marraine, Madame Carof, née Marzin ; A. Toux, recteur, 1859 ».

La grande cloche a noms : Françoise et Pélagie. « Parrain et marraine ont été : M. Bazil aîné avocat, et Mme Dubois, née Le Guen. — M. Floch, recteur ; Y. Lamour, maire. — Hervé Godebert et Le Hir, marguilliers, 11 août 1811. — Fait par Viel aîné, fondeur à Brest ».

La Fontaine de N.-D. de Kersaint

A une trentaine de mètres, en contrebas de la chapelle de Kersaint, se trouvait jadis la fontaine de Notre-Dame : « Feunteun Itron Varia a Wir Zikour ».

Cette fontaine, aujourd'hui desséchée et presque disparue sous les herbes et les ronces, était en grande vénération, et nul pèlerin de la chapelle de N.-D. de Kersaint ne manquait d'y aller faire ses dévotions. On y buvait de l'eau et on y faisait les ablutions traditionnelles, surtout des yeux et des bras.

Une allée, bordée de grands arbres, y conduisait. Mais en 1885, la nouvelle route de Landunvez à Ploudalmézeau a coupé l'allée et profondément bouleversé tous les entours de la fontaine. Pour faire le pont qui passe auprès de l'ancienne fontaine, au-dessus du Ruisseau des Moulins, il a fallu faire sauter à la mine d'énormes blocs de rochers ; le ruisseau lui-même, qui, jadis, coulait par le milieu de la prairie, a été amené dans un nouveau lit plus profond qu'on lui a creusé tout contre la fontaine, dont l'eau, sans doute, s'infiltre désormais dans le ruisseau par des canaux souterrains. C'est depuis que la fontaine s'est desséchée et qu'on lui a enlevé son ornement, la vieille statue de Notre-Dame, qu'a cessé la dévotion des fidèles (1).

Les Pardons de N.-D. de Kersaint

« Chacune des chapelles bretonnes a sa fête, une, deux ou plusieurs fois par an, son **Pardon**, qui réveille leur calme solitude coutumière... »

Depuis le rattachement de la chapelle de Kersaint à la paroisse de Landunvez, il y a pardon à Kersaint à toutes les fêtes de la Sainte Vierge : les deux grands pardons ont lieu le jour de l'Ascension et le 15 août.

Le dimanche de la Trinité se fait le grand pèlerinage de dévotion et aussi de pénitence, qui commence de très bonne heure dans la nuit. On

(1) Notes de M. Guéguen, archives paroissiales.

l'appelle « Ar pardon mut », le « pardon silencieux » parce qu'on s'y rend, ce jour-là, en gardant autant que possible le silence et en priant. Chaque pèlerin fait neuf fois le tour de la chapelle.

Chaque année, ces différents pardons ramènent aux pieds de Notre-Dame de Bon Secours, un grand nombre de fidèles pieux et recueillis.

En dehors même de ces pardons, les pèlerins ne cessent d'affluer à ses pieds, pèlerins isolés, groupes de familles, communautés, collèges, patronages...

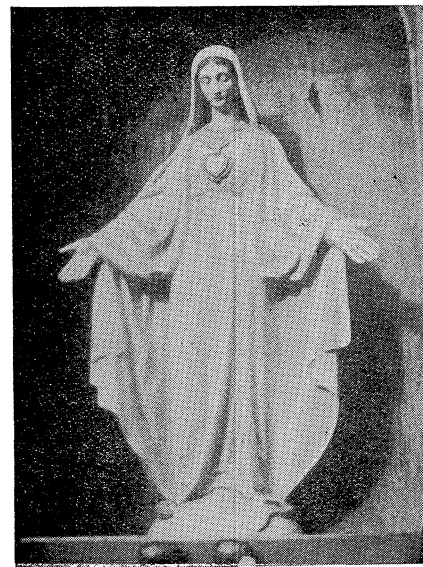
N.B. — Pendant la belle saison, il y a, tous les dimanches, messe basse à 8 heures à la Chapelle. Quand le service paroissial le permet, il y a aussi messe à 7 heures, le mercredi et le samedi.

Conclusion

De cette excursion à travers le passé, nous retiendrons que la Vierge, Notre-Dame de Bon Secours, fut honorée ici par toutes les classes sociales : le clergé, la noblesse, le Tiers-Etat représenté par ses armateurs et capitaines au long cours, le peuple représenté par ses pêcheurs, ses matelots, ses agriculteurs.

Ces voûtes ont retenti de la psalmodie des heures canoniales, ces murs ont entendu les foules murmurer des prières.

La religion était vraiment, au sens historique et étymologique du mot, le lien qui unit les classes les plus séparées par la situation et la fortune, dans un même amour de Dieu et de la Vierge Marie.



Cœur immaculé de Marie, P. P. N.



APPENDICE₁

Diverra e brezoneg eus Istor

Chapel Kerzent

Itron Varia a Wir Zikour, pedit evidomp.

Setu m'emaomp digouezet en unan eus ar chapeliou kosa a zo bet savet en enor d'ar Werc'hez Vari, Mamm Doue, war zouar Breiz-Izel.

En unan eus ar chapeliou, a lavaran, rak kaout a reomp estreget daou-c'hant anezo, azalek Kastel-Paol, kear-benn Eskopti koz Leon betek Lok Maze-Penn-ar-Bed.

Anezi eo e karfen komz d'eoc'h hirio, ar wech kenta evidoun da brezek enni...

Pemp kant metr ac'halen pe wardro e c'hellit gwelet mein kosoc'h eget ar re a zo aet da ober ar japel-man.

Ar vein-se, goloet hirio a ilio hag a ginvi, debret gant an ear-vor hag hanter-ziskaret gant meudou an amzer, a roe bod, gwechall, d'eur familh hag a oa brudet kenan dre ar vro.

Dont a rae warlerc'h eur familh ker brudet all a roas da Vreiz-Izel Sant Tanguy ha Santez Eodez...

Bez'ez oa anezi d'ar mare ma veve Sant Loeiz, Roue Bro-C'hall, rak Kastel Kerzent-Tremazan a zo bet savet er bloavez 1248. Er bloavez-se eo e welomp Sant Loeiz, gant e dri vreur hag eun niver bras eus noblans Bro-C'hall ha Breiz, o kimmiada diouz o bro evit mont da ober seizvet Brezel ar Groaz.

Bernard ar C'hastel oa ano an Aotrou a zavas Trema-

zan. En amzer-ze, evel ma c'hellit her gwelet o sellet ouz ar mogerioù teo a jom c'hoaz en deiz a hirio, e veze savet

kestel krenv ha diazezet start, ha dao oa hen ober rak ar Zaozon fallakr a zilamme beb ar mare ha pa zonjed an nebeuta war hon douarou da glask ober ar rins enno.

Eus Aotronez ar C'hastel, an hini en deus lezet ar muia brud anezan e Istor ar Vro eo *Tanguy*.

Beva a rae e amzer ar Roue Charlez VI. Bez'ez oa bet anvet gantan da brovost ha da c'houarner kear Baris.

Hogen, d'an 29 a viz mae 1418, eun trubard a gredas digeri dorojou Paris d'ar Vourguignoned. Ar re-man a oa a du gant ar Zaozon ha c'hoant bras o doa da lakaat o c'hrabanou war mab ar Roue evit gellout aesoc'h a ze startaat en hor bro gwirioù Roue ar Zaozon... Hanter-noz eo. Tanguy ar C'hastel en deus klevet trouz. Kompren a ra dillo petra a zo c'hoarvezet. Raktal, a-vec'h m'en deus kemeret amzer d'en em wiska, ez a d'ar red da gampr ar prins yaouank. Hen dihuna a ra. E nebeut komzou e ro d'ezan da anaout an danjer a zo evitan ma chom pelloc'h er palez. Ha ker buan ha tra e krog ennan hag hel laka etre daouarn eur Breizad evel dan, *Pierre de Rieux*.

Antronoz, an daou Vreizad kalonek a gase da gear *Melun*, saveteat ganto, an hini a deuas da veza Charlez VII, ar Roue ma tlie an Aotrou Doue kas davetan gwerc'hez Domremy, Santez Jann d'Arc.

Eun Aotrou eus an hevelep anez hag eus an hevelep familh, Tanguy ar C'hastel, eo a zavas ar japel a oa aman gwechall-goz.

Setu aman ar pezh a gavomp e skridoù eur manac'h eus kouent Karmez. An Tad Cyrille Le Pennec eo e ano ha skriva a rae e amzer genta ar Roue Loeiz XIV : « E goueled Leon, emezan, e parrez Landunvez, tostik-tre da gastel Tremazan, e kavoc'h e bourk Kerzent eur japel gaer gouestlet da Vari, Mamm Doue.

E servich ar japel-se, savet gant Aotronez koz ar C'hastel, ez eus beleien hag a zo gopreat ganto evit meuli ha pedi Doue ».

Ar manac'h devot a lavar d'eomp e oa chapel Kerzent ar pezh a anver e galleg « une collégiale », da lavaret eo

eur japel dalc'het ha servichet gant tri chaloni d'an nebeuta hag awechou gant pemp pe c'houech.

Teir japel evelse a oa gwechall e goueled Leon : hini Lesneven, savet evel hini Gerzent gant eun Aotrou eus ar C'hastel. Gouestlet oa da Zantez Anna ; hini ar Folgoat, savet er bloavez 1422 gant Yann V, Duk Breiz ; an trede oa chapel Kerzent. Ar yaouanka oa, rak n'eo deut da veza « collégiale » nemet er bloavez 1518. Met ar japel a oa dija en he sav peogwir, tost da gant vloaz araok, eur beleg, paet gant Yann ar C'hastel, Eskob Carcassonne, a lavare bemdez an oferenn enni.

Er bloavez 1518, eta, — er mare-ze, Fransez I a rene Broc'hall-eo « teuas Kerzent da veza eur « c'hollégiale ».

« Tanguy ar C'hastel, eme ar paperiou koz, a oa klavy, dalc'het war e vele, met e holl anaoudegez en doa. Ober a reas e destamant ha dre an testamant-se e c'houlenne ma vije hiviziken c'houec'h chaloni e servich ar japel ».

Nebeut amzer goudeze an Aotrou a varve. E wreg, Marie du Juch, d'an 28 a viz mae 1523, a c'hellas dont a-benn da gaout asant Eskob Leon ha dre-ze da zeveni bolontez he fried.

Setu eta c'houec'h chaloni, c'houec'h beleg gwenn, evel ma veze graet anezo, deut da jom da Gerzent.

Gouzout a reomp penaos e kasent o amzer : lavaret a raent an ofis asamblez ; bemdez e oa oferenn war gan ganto, da 10 eur epad ar goanv ha da 9 eur epad an hanv. Bemdez ive e kanent ar gousperou, da 4 eur eus a Bask da C'houel an Holl Zent ha da 3 eur eus gouel an Holl Zent betek Pask, nemet kanet e vezent araok kreiz-teiz epad ar c'horaiz.

Eun dervez, an dra-man a dremene er bloavez 1691, ar veleien gwenn a voe strafuilhet holl.

Meneg a oa d'o c'has da Rekourans-Brest. Perak ? E Kerber e oa pemp beleg e servich Itron Varia Rekourans, met daou anezo a oa kabac'h. Abalamour da ze e oa

red kaout beleien seder evit kontanti tud Rekourans a garie kenan o japel hag a felle d'ezo klevet kana enni an ofis evel ma veze graet e Kerzent koulz hag en ilizou-meur. Ouspenn-ze c'hoant o doa da gaout c'houec'h oferenn bemdez.

A drugarez Doue, an Ao'n Eskob a zalc'has ar chalonied e Kerzent hag aman e chomint beteg ar Revolusion.

Ar japel a oa gouestlet da Itron Varia a Wir Zikour. Bez'e oa gwechall enni ha bez'ez eus c'hoaz eur skeudenn eus ar Werc'hez, Mamm a Druez, « Mater Dolorosa ». Hon tadou koz o doa eun devosion vras evit ar skeudenn-se hag a gaver stank en hor parrezioù. Itron Varia a Druez eo ar Werc'hez glac'haret o tougen war he barlenn korf leun-c'hwad he Mab pa voe distaget diouz ar groaz...

Gwechall, e Kerzent koulz hag e Landunvez, e veze graet *eureujou hag anterramanchou*. Tro dro d'ar japel e voe savet tiez hag o chom enno e oa tud a lezenn, medisinad, ha dreist holl kenwerzourien.

Er C'hantel, e kichen, e oa tud a vor hag a yae gant o batimanchou da ober kemwerz betek *Bro-Zaoz, Hollande, ar Spagn*. Epad ma rene Loeiz XIV, porz bihan Kerzent en doa ive tud a vor hag a rae kemwerz pe vrezel. An Aotrou G. Rannou, bet person e Landunvez, eo hel lavar d'eomp.

An dud a vor-se, araok mont da bell-bro pe evit ober kemwerz pe evit brezelekaat, a deue holl da bedi er japel-man.

Epad ar Revolusion, ar c'houarnamant a c'hourc'hemennas penna ar japel (21 a viz Ebrel 1791).

Ne jomas ket pell prennet mar doa bet ! rak ar barrezioniz a dec'he dirak ar beleg touer (L.M. Thomas eus Landerne) hag a felle d'ezo kaout ofisou great gant beleien vat. Kendalc'het e voe eta, en desped da lezennou ar c'houarnamant, da ober er japel badiziantou ha da lavaret an oferenn. Evelato, an dispac'h a lakeas ar chalonied da dec'hed diouz Kerzent : daou anezo a voe kaset d'ar prizon da Landerne, hag ar pevar all a yeas a ziavaez-bro.

Goude ar japel a voe gwerzet... ha prenet gant familh *Bazil*. An intañvez *Bazil*, pa voe deuet ar peoc'h er vro, he roas da fabrik *Landunvez*.

Abaoe ar mare-ze, *Chapel Kerzent* n'eo mui nemet eur japel a zevosion.

Met ar gristenien a deue niverus enni da bedi *Itron Varia* a *Wir Zikour*. Goulenn a reont diganti grasou a bep seurt. Parrezioniz *Lambaol-Gwitalmeze* er bloavez 1892 a deu d'he zrugarekaat da veza, dre vuzud, diwallet o bourk diouz an tan gwall. Eus kanton *Gwiltameze*, bep ar mare, e veze gwelet prosesionou o tont d'en em unani gant hini *Landunvez* evit goulenn glao pe zec'hor...

Stag ouz ar voger, harp ouz an *Itron Varia*, nag a destenion gwirion eo bet selaouet pedennou ar gristenien gant o mamm eus an nenv...

Epad ar brezel, nag a dud a zo bet diredet aman da bedi an *Itron Varia* evit goulenn diganti sikour, frealzidigez ha peoc'h. Selaouet omp bet ganti...; trugarekeat hon eus bet anezi... Met, en deiz a hirio, daoust ha n'eus ket nebeutoc'h a zevosion evit *I.V. Gerzent* ?

Ezomm hon eus d'he fedi muioc'h eget biskoaz. Pedit anezi evit hor bro... Eur vamm vat eo hag holl-c'halloudek... ha drezi ar peoc'h a reno.

Evelse bezet graet.

(Prezegenn graet gant an *Ao Appéré*, *Kure*

Landunvez d'an 21 a viz Mae 1936).

APPENDICE II

KANTIK ITRON VARIA KERZENT

gant buhez Sant Tanguy ha Santez Heodez

War don *Kelven* pe ar *Folgoat*.

DISKAN :

O Gwerc'hez meurbet karet e parrez *Landunvez*,
Ha c'houi ive Sant *Tanguy* ha Santez *Heodez*,
Plijet, en ho madelez, selaou hor pedennou
Hag hor sikour da gerzet war hent bro an *Nenvou*.

I. — Gwechall maner *Tremazan* oa brudet e ano,
Dreist-holl dre an dud santel ginidik ac'hano.
Ac'hano oa Sant *Tanguy* hag *Heodez*, e c'hoar,
O deus, o daou, diskouezet eur zantelez dispar.

An daou vugel voe savet gant eur vamm ar wella,
C'hoant bras d'ezi d'o sevel'vit Doue da genta (1).
Pebez eurvad d'eur bugel, pa vez, en e gichen,
Kerent a zesko d'ezan beva a gwir gristen !

Siouaz ! an daou vugelig'gollas o mamm abred,
Hag, en he flas, e teuas eul lesvamm griz meurbet.
Diwar neuze o buhez zo leun a drubuilhou,
Met ar boan a c'houzanvont a gresk o meritou.

II. — Goude daou vloaz tremenet o c'houzanv kement all,
Ar Zant, evit eur pennad, a dec'has da *Vro-C'hall*.
Kaout'ra eur plas a enor e palez *Childeber*,
E c'hoar avat a jomo gant he lesvamm er ger.

(1) *Florenza* oa ano o mamm, ha *Galon* hini o zad.

Gant he lesvamm, Heodez ne danva peoc'h ebet :
Gwall gomzou ha mestaoliou ha rebechou bepreb !
Heb ehan eo bourrevet ar paourkaez santezig,
Hag hi, enep he lesvamm, morse ne lavar grik.

Dre gasoni, al lesvamm a gasas Heodez
D'ober, en eun tiegez, labourou eur vatez.
Eno koulz hag er maner, Heodez oa fidel
Da ziskouez en dro d'ezi skoueriou mat ha santel.

'Benn eun nebeut bloaveziou, he breur, distro d'ar ger,
A glask perak Heodez n'eman ken er maner,
Hag al lesvamm teod-ifern ro da gredi d'ezan
He deus taolet dismegans war gastel Tremazan.

O klevet ar seurt kelou, Tanguy ya en egar :
Redek a ra hep dale da gastiza e c'hoar.
Er poull-kanna he c'havas, met, pa gamzas outi,
Ne voe ket anavezet hag hi dec'has d'an ti.

Ouz he gwelet o tec'het, Tanguy a gred raktal
Ez eo spontet dirazan, dre n'eo ket didammall,
War he lerc'h e red buan, 'n e zourn eur c'hleze noaz,
Ha gant eun taol e tistag he fenn diouz he diskoaz.

Prestik, an amezeien diredet da welet
A embann oa eur zantez ar plac'h oa bet lazet.
Evit he breur bet tromplet, o pebez Kalonad !
Gant ar c'helou eo ive frailhet kalon an tad.

III. — Epad m'emaer er maner o komz eus an darvoud,
Doue'n eun doare dispar a verk e holl-c'halloud.
Ar plac'h santel Heodez a zo resusitet,
Ha kerkent en em ziskouez d'he familh sebezet

D'he lesvamm oa bet ato en he c'henver ker kriz
Heodez a lavaras : « Ganeoc'h Doue zo skuiz.
En deiz-man deiz e goler, e vlot kastizet ».
Raktal, gant eun tarz kurun, setu hi pulluc'het.

Heodez'n em dro goude warzu he breur Tanguy :
« Arabad d'eoc'h, emezi, dont da fallgaloni !
Ar Werc'hez am eus 'vidoc'h a greiz kalon pedet,
Hag ho torfed zo, dreizi, gant Doue pardonet ».

Ar zantez resusitet a varvas hep dale.
Vel eur goulmig, e hene a nijas primm d'an Nenv.
Ar c'horf santel voe beziet e iliz Landunvez,
Hag eleiz a viraklou voe great war he bez.

IV. — Sant Tanguy, diwar neuze, a zo chenchet a-grenn.
Digant Sant Paol, e eskob, e c'houlenn pinijenn.
Da yun daou-ugent dervez eo gantan kondaonet,
Met hep klemm e tigemer e binijen galet.

Evit gellout rapari e dorfed gwelloc'h c'hoaz,
E c'houlenn mont da vanac'h e kouent Enez Vaz.
Sklerijennet gant Doue, Sant Paol hen digemer ;
Sur oa e teuje Tanguy eur zant e berr amzer.

Kement a sked a daolas eno e santelez
Ma voe choazet da c'houarn eun abati nevez.
E abati ar Relek, koulz hag en Enez Vaz,
Bemdez 'n eun doare dispar e vertuz a greskas.

Dre aked an den santel voe savet, da c'houde,
Eur gouent all 'vit reseo relegou Sant Vaze.
War zouarou e familh, tost d'ar mör, voe savet ;
Al lec'h-se, ac'houdevez, Lokmaze voe hanvet.

Er Relek eo e rentas e ene da Zoue,
Met e gorf a voe douget da gouent Lokmaze.
Eno ar Zant a reas ar c'haera burzudou
Evit ar re a bede dirag e relegou.

V. — E Tremazan, Sant Tanguy ha Santez Heodez
A voe gwelet, hep dale, enoret asamblez.
O c'herent, tost d'ar maner, a zavas d'ar Zent-man
Hag en enor d'ar Werc'hez, eur japel ar gaera.

D'ar japel-man e tired gant fizians ha gwir feiz,
Dreist-holl 'vit ar pardonioù, pelerined eleiz.
Mari, leun a vadelez, zo d'ezo « Gwir Zikour »,
Evit ma trec'hint'ato Satan, o enebour.

Aman ar belerined a greiz kalon ivez
'N em erbed ouz Sant Tanguy ha Santez Heodez ;
En eur zonzal a-zevri e buhez ar Zent-man,
Pep kristen a gav enni skoueriou kaer da heulia.

VI. — Bugale ha tud yaouank, hervez skouer Heodez,
E pep mare, d'ho kerent diskouezit karantez.
En despet d'o defaotou, eo red derc'hel ato
Da zougen, d'ezo resped ha da zenti outo.

Tadou ha mammou kristen, n'ankounac'hait morse
Perak ennoc'h gant Doue zo fiziet bugale.
Ho tever eo labourat d'o c'has da vro ar Zent ;
Dre ho komzou, ho skoueriou, deskit d'ezo an hent.

Sent Tremazan, c'houi breman e lein ar baradoz,
War an tadou, ar mammou plijet skuilh ho pennoz.
O zikourit da veza bepred, e pep doare,
Eur skouer a vuhez kristen evit o bugale.

Aberz ar gerent tosta, e kalzig familhou,
'Vel e familh Tremazan, e kaver trubuilhou.
Ma vije skouer Heodez heuliet mat gant an holl,
Merit kement a boaniou ne yafe ket da goll.

Lestadou ha lesvammou, o ! bezit war evez,
Ha grit na vezo morse ho kalon didruez.
Karit ho lesvugale ; bezit en o c'henver
'Vel kerent madelezus, ato leun a zouder.

Istor familh Tremazan dirazoc'h a ziskouez
Reuzioù spontus an avi e kalon eur vaouez.
Ouz an avi milliget prennit ho kalonou ;
Anez vo prennet ouzoc'h, eun deiz, dor an nenvou.

Skoueriou buhez Sant Tanguy a zesk d'ar bec'herien
Kaout eur gwir gontrision hag ober pinijenn.
Evel dan bezomp fizians e trugarez Doue,
Hag evel dan pardonet, ni a zavo d'an Nenv (1).

(1) Buhez burzudus Sant Tanguy ha Santez Heodez,
evel m'eo merket er werz-man, a zo bet tennet diwar
Vuhez Sent Breiz skrivet gwechall gant eur manac'h anvet
Albert Le Grand (1636). Ar manac'h-se, ginidik eus Mont-
roulez, a oa eus Urz Sant Dominik.